

Image not found or type unknown



Partage succession calcul dons et dépenses

Par **abeilleau**, le **12/02/2009** à **19:23**

Bonjour,
A la vente de sa maison pour aller en résidence, ma mère m'a fait don en plus de ma part, de la moitié de sa part, l'autre moitié étant mise sur un compte en prévision pour l'héritage de ma sœur, qui ne vient plus jamais la voir depuis longtemps.
C'était il y a 3 ans.
Je refais les comptes aujourd'hui, et je me demande ce que je dois laisser pour ma sœur, compte tenu du fait que nous engageons des dépenses pour elle avec les problèmes de l'âge, qui seront partagées mais que maman nous a redonné aussi plusieurs fois de l'argent pour nous aider dans l'achat et la rénovation de notre maison.
En fait je me demande combien de temps en arrière le notaire ira pour calculer le partage d'après les revenus (vente immobilière, placement), et dépenses et dons ?
Merci d'avance.